



PÔLE D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**

EDITO

Les associations ne sont pas une marchandise !

Les associations doivent-elles être compétitives ? Les structures de l'ESS, majoritairement les associations, sont confrontées à des injonctions de rentabilité, de performance économique, de productivité, dans un contexte de mise en concurrence importante. Un des indicateurs de cette tendance réside dans la multiplication des appels d'offre au détriment de la subvention. Selon une étude de Viviane Tchernonog, la part des subventions dans les ressources associatives est passée de 34 % en 2005 à 20 % en 2017 [1].

Selon la même autrice, la part de la commande publique avait bondi de 73 % entre 2005 et 2011 [2], les ressources privées ont augmenté à un rythme très rapide pour représenter 56 % de la part des ressources, dépassant celle des financements publics.

Le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), dans son Rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations (février 2023) [3], précise comment le secteur associatif est pris dans ces logiques marchandes, dans lesquelles les services rendus par le secteur s'achètent via des prestations de service, dans des logiques de plus en plus concurrentielles. Les acteurs de l'ESS sont conduits à orienter leur action vers les besoins de la puissance publique (appels à projets, appels d'offre, marchés), sur des cahiers des charges dont les impératifs les éloignent fréquemment de leur objet associatif de même que de leur utilité sociale.

Ces exigences de performance et d'efficacité économique sont légitimes, sauf lorsque l'on accuse le secteur associatif de dépendance à la subvention ou de refuser d'être performant. Dans ce sens le discours du « social business » porté par le Mouvement Impact France avec le crédo de l'efficacité économique au service de l'intérêt général pose question, avec par exemple l'offensive du groupe SOS, un de ses principaux inspirateurs, vers le Dispositif Local d'Accompagnement en novembre dernier.

Les initiatives de responsabilisation des entreprises se multiplient par ailleurs, avec les Contrats à Impact Social, l'économie à « impact positif », les investissements à impact, les entreprises à mission issues de la loi PACTE ... Ces initiatives visent à mettre l'entreprise au service de la société, à agir pour l'intérêt général via des engagements sociaux et environnementaux concrets. Elles créent aussi de la confusion sur la notion d'intérêt général et sur les apports du secteur associatif et de l'ESS à la société.

Selon les chiffres de l'État [4], les versements aux associations représentent 10,5 milliards d'euros, dont 70 % de subventions (hors collectivités territoriales et organismes publics). Le secteur associatif n'est pas le seul à fonctionner avec l'appui de la puissance publique. Une étude de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) a fourni fin 2022 une estimation du montant des aides publiques reçues par les entreprises de 157 milliards d'Euros, soit 6,4 % du PIB (contre 2,4 % en 1979, soit plus de 30 % du budget de l'État [5]).

On peut rappeler aussi qu'au deuxième trimestre 2022, les entreprises françaises ont versé 44,3 milliards d'euros à leurs actionnaires, soit une hausse de 32,7 % par rapport à 2021 [6] ! Sur la même période, les entreprises du CAC 40 affichaient des bénéfices records de près de 73 milliards d'euros, soit une hausse de plus de 26 % par rapport à 2021 [7].

Pour autant, les structures de l'ESS remplissent des missions auxquelles ni la puissance publique ni le secteur privé ne sont en mesure de répondre. Ces services d'intérêt général doivent-ils être impérativement rentables? Les débats actuels sur l'évaluation de la loi de 2014 sur l'ESS, plus précisément ceux portant sur l'utilité sociale, la transition écologique, devront aborder ces interrogations avec pour objectif de valoriser les services rendus par les structures de l'ESS à la société. Nous pourrions dans ce sens agir pour garantir les principes d'une économie non exclusivement motivée par la lucrativité mais par l'intérêt collectif et général ainsi que par un engagement envers la communauté et le climat.

Fabrice PENASSE Directeur

1 Le paysage associatif français, mesures et évolutions. Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, Éditions Dalloz, 2019. Cité par le Rapport de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations, publié par le Collectif des Associations Citoyennes (CAC)

2 Le paysage associatif français : mesures et évolutions, Ed. Dalloz, novembre 2013.

3 <https://observatoire.associations-citoyennes.net/?PagePrincipale>

4 Effort financier de l'État en faveur des associations, 2023 : file:///C:/Users/adminlo/Downloads/jaune2023_associations_rapport-1.pdf

5 Alternatives Économiques n°431, février 2023. Le coût exorbitant des aides aux entreprises.

6 Janus henderson, global dividend index, note aout 2022, cité dans la note « Face à la crise, l'urgence d'une taxe sur les superprofits », Alliance Ecologique et Sociale, 2022.

7 Note « Face à la crise, l'urgence d'une taxe sur les superprofits », Alliance Écologique et Sociale, 2022.

RAPPORT MORAL

2022 a été une année charnière pour le Pôle. L'équipe salariée et bénévole a connu un important renouvellement, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux chargé.e.s de mission et d'un nouveau président.

Nous avons mené plusieurs initiatives visant à renforcer la vie associative du PES après deux années au cours desquelles il est devenu moins évident de se rassembler, d'attirer de nouveaux bénévoles et administrateur.ices, phénomène que nous constatons au quotidien avec les structures que nous accompagnons. Paradoxalement, il n'y a jamais eu autant de bénévoles en France, mais avec des formes de mobilisation ne permettant pas nécessairement d'étoffer en ressources humaines les conseils d'administration des structures de l'ESS. Dans ce sens, une de nos priorités sera de renforcer notre gouvernance pour les années à venir.

Nous avons développé cette année de nouvelles actions avec des partenaires locaux comme la Maison Phare à Fontaine d'Ouche avec les soirées « Universités Populaires ». Ces moments nous ont permis d'aller à la rencontre d'un nouveau public et de développer de nouvelles approches pédagogiques sur des sujets économiques et de société. Le lancement du Club des entrepreneurs de l'ESS de Côte d'Or a par ailleurs été un des temps forts de l'année avec plus de 60 participants. Ce projet propose aux porteurs de projets et structures de l'ESS de se retrouver autour de moments conviviaux et de faire du réseau, d'échanger sur leurs problématiques (isolement, confiance en soi, modèle économique) afin de lever les freins à la création et développement de leur activité.

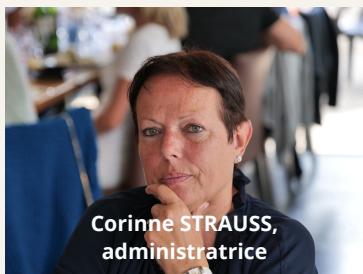
Cette année nous a été favorable avec le renouvellement de projets par convention sur les principales missions du Pôle : le Dispositif Local d'Accompagnement, la création et reprise d'entreprise dans l'ESS, pour la période 2023-2025, l'accompagnement des collectivités territoriales avec la démarche du Générateur BFC, la convention de partenariat avec la Métropole et la Ville de Dijon (CPOM). De nouveaux financements nous permettent de renforcer notre action sur le territoire pour les prochaines années, les fonds européens (FSE) pour le DLA ainsi que fonds de revitalisation pour les missions socles du PES 21. Nous remercions à ce titre nos partenaires pour leur confiance, tout particulièrement la DDETS de Côte d'Or pour son soutien sur ce dernier.

L'accompagnement de projets inspirants sur le territoire constitue le sel de notre activité ! Nous pensons notamment au projet Arc en Ciel, lieu d'accueil parents-enfants à Beaune, à Eco Shop, ressourcerie à Genlis, inaugurée le 26 avril dernier et le projet de tiers lieux du CESAM, à Dijon. Nous avons également le plaisir d'accompagner dans le cadre du Générateur le projet de ressourcerie de la Communauté de communes Ouche et Montagne, porté par une forte mobilisation des bénévoles et des élus sur le territoire.

Un des importants chantiers de l'année à venir sera l'évaluation de notre projet associatif 2018-2022 et la construction du prochain. Nous souhaitons à cette occasion mobiliser nos adhérents et bénévoles, pour analyser notre environnement et réfléchir aux orientations futures de l'association. Bien sûr, l'intégration des nouveaux et nouvelles salariés sera un enjeu fort pour l'association en 2023, avec l'accompagnement de la direction et des administrateur.ices, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur engagement.

**Michel TURBAN
Président du Pôle d'Economie Solidaire 21**

VIE ASSOCIATIVE : SALARIÉS ET BÉNÉVOLES



« Nouvellement retraitée depuis début 2022, j'ai envie et besoin de garder une utilité sociale. Mon choix de bénévolat pour le Pôle et mon souhait d'intégrer le CA du Pôle sont liés à plusieurs choses : L'objet même du Pôle, pour contribuer au développement de projets solidaires, une certaine continuité avec mes expériences professionnelles : management de projets et d'équipes durant toute ma carrière, présidence et pilotage d'une association pendant 15 ans, accompagnement d'entreprises et organisations de tous types dans la mise en place et le déploiement de leur démarche RSE, en tant que consultante indépendante pendant 15 ans. Quelques points caractéristiques, qui pourront être utiles : ma connaissance du monde économique de Côte d'Or, des entreprises, acteurs institutionnels, acteurs opérationnels,... »

« Retraité depuis début 2017, j'ai envie et besoin de garder un lien avec le terrain. J'ai donc intégré le PES21 en 2017. Mon objectif premier était de m'acculturer au monde de l'ESS. J'ai découvert la variété de projets accompagnés et le rôle du Pôle dans le développement de l'économie locale.

J'ai intégré le CA en tant que membre avant de devenir Vice-Président, puis Président à la suite de Jean Guy LARDY. Poste que j'ai accepté en mesurant sa difficulté, tout en retrouvant de nombreuses expériences de mon passé salarié (management d'équipe et de projets, pilotage des plans d'actions, etc.).

Depuis cette prise de fonction, j'apprécie au quotidien cette jeune et belle équipe, que j'ai accompagnée dans ses évolutions, et je m'investis aussi dans les relations partenariales et institutionnelles de l'association. Une des prochaines actions à mener sera notamment de trouver de nouveaux financements privés. »



Séminaire équipe salariée, juillet 2022 - Mâlain

Le collectif Risomes a accueilli notre séminaire d'équipe de l'année 2022. Les objectifs : partager nos visions autour du métier d'accompagnement, et identifier les actions à mener afin d'améliorer la coopération entre les salariés !

Séminaire bénévoles salariés, 30 mai 2022, Corcelles Les Monts.

Ce séminaire a réuni bénévoles et salariés au Cercle Laïque Dijonnais. Nous avons notamment échangé sur les besoins et envies d'implication des bénévoles, dans l'objectif de collaborer davantage ensemble.

ÉVALUATION DU PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

Avant de nous mettre au travail sur la construction du prochain projet associatif, nous vous proposons un bilan de nos réalisations.

LES RÉALISATIONS

✓ Objectif 1 : S'assurer de la qualité de l'accompagnement tout au long du processus

Co-construction d'une nouvelle méthodologie d'accompagnement à la création d'entreprise avec un groupement d'acteurs régional.

Renforcement du réseau des porteurs de projet du Pôle sur le territoire

✓ Objectif 2 : Consolider les activités du Pôle sur le territoire

Organisations d'évènements (mois de l'ESS; l'Agora territoriale de la République de l'ESS et départ du Tour de France de l'ESS).

Renouvellement de nos conventions pluriannuelles.

✓ Objectif 3 - Évaluer et valoriser l'utilité sociale du Pôle

Une évaluation réalisée après enquête et analyse des contributions de 52 partenaires du Pôle sur le territoire.

Une meilleure compréhension de la valeur ajoutée de notre action, ainsi qu'un outil permettant de nourrir le dialogue avec nos partenaires.

NOTRE ASSOCIATION

✓ Objectif 1 - Consolider la gestion RH et la montée en compétence de l'équipe

Nouvelle organisation de l'équipe : passage en temps complet/une mission, en CDI, et plusieurs revalorisations salariales.

Mise en place d'une analyse de la pratique, avec l'accompagnement de l'IRTESS.

Organisation de séminaires d'équipe annuels, participation des administrateurs aux réunions d'équipe.

✓ Objectif 2 - Actualiser la stratégie de communication

Une nouvelle charte graphique, site internet; et déclinaison des outils de com.



NOTRE ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL

✓ Objectif 1 - Diversification des financements et des activités

Création du Club des entrepreneurs de l'ESS

Des nouveaux partenariats avec Dijon Métropole, AG2R La Mondiale, Banque Populaire BFC, Fonds de Revitalisation.

Partenariats pour la formation et la sensibilisation (IRTESS, IRTS, IUT, Université de Bourgogne, Maison Phare ...).

✓ Objectif 2 : toucher et obtenir davantage de potentiels porteurs de projets

Une meilleure lisibilité de nos actions au niveau départemental et régional. Une meilleure intégration dans l'écosystème partenarial et des prescriptions plus nombreuses.

L'ACTIVITÉ DU DLA EN 2022



Le DLA est un dispositif d'appui et de conseil pour consolider les activités d'utilité sociale et pérenniser l'emploi local.

Porteur du DLA de Côte-d'Or depuis 2003, le PES 21 contribue à la consolidation de structures d'utilité sociale sur le territoire. Conformément aux orientations du dispositif, nous apportons un appui à la consolidation économique de ces structures par la pérennisation des activités et emplois créés.

A qui s'adresse-il ?

Le DLA s'adresse à toutes les structures employeuses de l'ESS qui développent des activités et services d'utilité sociale sur le territoire de Côte-d'Or et qui créent de l'emploi.

Les missions du DLA :

- Accueillir et accompagner les structures de l'Économie Sociale et Solidaire créatrices d'emplois,
- Réaliser un diagnostic partagé de la structure,
- Financer des actions d'accompagnement individuel ou collectif, réalisées par des experts et des consultants extérieurs,
- Assurer le suivi dans le temps et mesurer l'impact des actions.

LE DLA 2022 EN CHIFFRES



L'action du DLA en 2022

27 structures accueillies
11 diagnostics
11 suivis post



Ingénieries

13 individuelles
2 collectives (12 structures bénéficiaires)
48 structures bénéficiaires
Maintien de 207 ETP

Focus sur l'association "Le Tâche Papier"

Le print club Tache Papier a pour objectif d'ouvrir à la créativité, de faciliter la pratique artistique et la diffusion des arts graphiques auprès de tous les publics, sur le territoire de la Bourgogne Franche-Comté.

Échange avec Joy PRUDENT, directrice du Tâche Papier



Pour quelles raisons
avez-vous sollicité le
DLA ?

Nous voulions **clarifier nos activités** menées par l'association, qui n'étaient pas assez structurées. Nous voulions également **développer l'association** et **prospector** auprès de nouveaux partenaires et clients.

Comment s'est passé
l'accompagnement ?

L'accompagnement a révélé nos points forts et points à améliorer. Il y avait une vraie nécessité à trier les activités. **L'accompagnement avec le prestataire Ivoire Conseil a été un vrai plus.** Son regard extérieur expérimenté dans le domaine de la culture a permis de poser un cadre, restructurer, réorganiser. **Tout a été tout de suite plus clair !**

Quel bilan faites-vous
de ce DLA ? Quelles
évolutions a-t-il amené
au sein de votre
structure ?

Ce DLA a été un réel soutien lorsque la structure a perdu le cap. Nous voulions également **prérenniser l'équipe salariée en créant un poste CDI**, valoriser les employés avec des salaires plus justes, stabiliser les activités tout en ayant une marge de progression pour les faire évoluer. Aujourd'hui, **Tâche Papier a une meilleure organisation interne** avec une commission autonome gérée par des bénévoles, un conseil d'administration plus actif et acteur, **une équipe salariée moins débordée pouvant répondre à des projets plus ambitieux.**

Retour sur l'accompagnement collectif « management et RH »

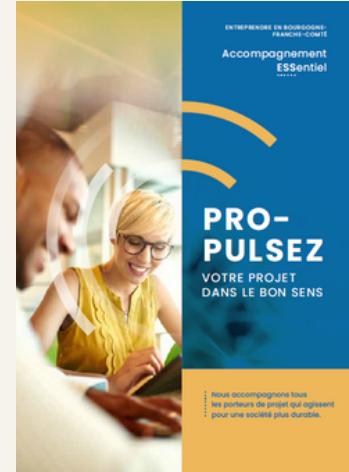
L'accompagnement collectif a permis d'inscrire notre démarche de recrutement dans un planning défini avec des suivis et retours ponctuels. Nous devions définir le parcours de recrutement de notre futur.e salarié.e en CDI, au poste de médiateur.ice culturel.le. Il était important de le placer dans une temporalité pour être conscient de diverses choses: laisser assez de temps pour candidater, le temps de rencontrer les candidat.es, donner une réponse, prendre en compte un potentiel temps de préavis pour démissionner, etc. Les retours d'expériences de chaque participant ont été un vrai plus pour construire notre projet mais aussi pour nous rassurer sur différents points.

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE DANS L'ESS

Créer des activités économiquement viables, socialement innovantes !

Le PES 21 accompagne les collectifs dans leurs démarches de création, développement ou reprise d'entreprise de l'ESS avec les moyens suivants :

- Une méthodologie de projet personnalisée,
- Des ateliers thématiques en lien avec la création d'activités et l'Économie Sociale et Solidaire,
- Un appui à la réalisation d'étude de faisabilité, d'étude de marché, de stratégie commerciale et de communication,
- Un appui au partenariat et à la mise en réseau avec les acteurs de la création d'activités économiques du territoire.



Retour en chiffres sur l'année 2022



47 projets accueillis



28 projets accompagnés



25 emplois créés



36 ateliers co-organisés

ÉMERGENCE : Sensibiliser et faire émerger des projets de l'Économie Sociale et Solidaire

Le PES 21 propose un accompagnement qui s'adresse aux porteurs d'idées seuls ou en collectifs souhaitant s'inscrire dans une démarche d'entrepreneuriat dans l'ESS. La démarche vérifie l'opportunité des projets et permet de construire des bases solides avant d'amorcer un accompagnement à la création.

Les objectifs de cet accompagnement sont de :

- Développer des actions de sensibilisation pour faire connaître et développer l'entrepreneuriat dans l'ESS,
- Appuyer à l'identification des enjeux de l'ESS dans les territoires,
- Structurer et solidifier les collectifs de porteurs et de les accompagner dans la construction d'une idée pour la transformer en projet émergent.



Retour en chiffres sur l'année 2022



21 participants



13 ateliers co-animés



8 projets accompagnés à la création

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE DANS L'ESS

Focus sur l'association L'Arc en Ciel, à Beaune.



Échange avec les administrateurs du Lieu d'Accueil Enfants Parent

Pour quelles raisons avez-vous sollicité le PES21?

Comment s'est passé l'accompagnement?

Quel bilan faites-vous de l'accompagnement?

La pandémie et le décès de la présidente, ont été à l'origine de l'**effondrement de l'activité** de L'arc en ciel. Le LAEP a été fermé pendant 15 mois. 9 accueillants sur 12 ont **démissionné**, ils exprimaient une fatigue liée à la **pandémie**. Nous avons également vécu le départ de membres du CA pour les mêmes motivations, ainsi que le départ de la psychologue.

Une dynamique d'équipe nouvelle était née, **le Pôle fut un soutien et un regard extérieur positif, constructif** pour nous. Ainsi furent :

- ré-écrits nos textes, statuts, chartes, projet de l'arc en ciel,
- créés des postes accueillants-es salariés et **embauchés** des accueillant-es,
- organisée la **formation** accueillants et CA portant sur le thème du projet du LAEP
- ré-amorcée la prise de contact avec nos partenaires (PMI, maternité...) et avec un **nouveau partenariat** associatif.

L'accompagnement nous a permis de :

- **redéfinir** notre engagement associatif et les **valeurs** de l'association,
- définir notre projet d'accueil par la **réécriture** des statuts, des textes, du règlement intérieur et des chartes.

Le PES 21 continue de nous accompagner pour approfondir trois problématiques : les partenariats, le poste et la mission de chacun au sein du LAEP, la communication.

Le PES 21 est ce regard extérieur essentiel, cette structure sur laquelle nous avons pu nous appuyer pour poursuivre le projet du LAEP.



CLUB DES ENTREPRENEURS DANS L'ESS

Avec le soutien de



Nous avons constaté que les entrepreneurs de l'ESS avaient peu d'espaces pour échanger et renforcer leur coopération sur le territoire. Pourtant, il existe un besoin d'écoute, d'échange et de stimulation collective. Ainsi, le PES 21 a initié en novembre 2022 avec le soutien de la Banque Populaire BFC, le Club des Entrepreneurs de l'ESS. Ce réseau est dédié à celles et ceux qui agissent pour transformer l'économie du territoire, avec l'ambition d'impulser une dynamique collective de l'ESS en Côte d'Or.

Ses objectifs :

- Stimuler l'entrepreneuriat dans l'ESS et faire naître des projets d'ESS sur le territoire,
- Développer une communauté d'entrepreneurs de l'ESS et créer du lien et du réseau entre les porteurs de projet, créateurs d'entreprises,
- Alimenter les partenariats entre les acteurs.



Retour sur l'inauguration du Club des Entrepreneurs de l'ESS Novembre 2022 - Rezo Fêt'Art

Le Club des Entrepreneurs de l'ESS a été inauguré le 15 novembre 2022 et a réuni plus de 60 personnes.

Cette inauguration fut l'occasion de réunir pour une première fois les acteurs de l'ESS en Côte d'Or, de présenter le Club des Entrepreneurs de l'ESS et de recueillir les besoins des acteurs quant à la création de ce réseau à l'aide d'un atelier "Pense-écoute".

La suite ? Nous vous donnons rendez-vous 4 à 5 fois par an pour des soirées Club des Entrepreneurs de l'ESS ! Au programme ? Des ateliers sur différents sujets ainsi que des moments conviviaux !

Vous souhaitez rejoindre le Club ? Contactez nous à contact@pole-economie-solidaire21.org



LE GÉNÉRATEUR : UNE DYNAMIQUE CRÉATRICE D'ACTIVITÉS DANS LES TERRITOIRES

Le Générateur BFC en chiffres au niveau régional : un collectif de 6 acteurs en Bourgogne Franche-Comté, labellisé Fabrique à Initiatives. C'est une démarche pour structurer des écosystèmes territoriaux plus solidaires et résilients, contribuer à une justice sociale et environnementale des territoires.

Les missions du Générateur:

Créer de l'activité économique et de l'emploi

Valoriser des ressources locales existantes ou potentielles

Partir des besoins non couverts pour créer de la valeur locale

Pour en savoir plus : <https://www.generateurbfc.fr>



Le générateur a rejoint la Fabrique à Initiatives.

La Fabrique à initiatives (FAI) est un dispositif créé en 2010 par l'Avise. Les objectifs sont de **déetecter les besoins d'un territoire, d'imaginer et de développer des activités de l'ESS répondant aux besoins des territoires, et co-constuire les réponses entrepreneuriales adaptées.**

La FAI, portée par des acteurs locaux comme le Pôle, est présente dans **30 territoires** et apporte son expertise en matière d'**animation territoriale, de modélisation économique et d'innovation sociale**.



En 2022, le PES21, dans le cadre du Générateur, a accompagné deux territoires :

- **La Ville de Saulieu** : la réhabilitation de l'espace Sallier pour développer l'offre culturelle sur le territoire,
- **La communauté de communes Ouche et Montagne** avec la démarche Synergie : la création d'une ressourcerie.



Ville de Saulieu

Le développement de l'espace Sallier : un renouveau de l'offre culturelle à Saulieu, pour une ville plus attractive.



Le contexte : la commune souhaite réhabiliter le 2ème étage de l'espace Sallier, soit une surface d'environ 500m².

L'accompagnement du PES 21 se structure autour de 3 axes::

- **La mobilisation des acteurs locaux et des habitants** autour du projet,
- **Le choix définitif des activités à développer** au sein de cet espace et **son modèle économique**,
- **La structure des acteurs** : la gouvernance et le montage juridique.

L'espace culturel Claude Sallier - Place Monge
(21 210 SAULIEU)



LE GENERATEUR : ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Zoom sur la démarche Synergie : une ressourcerie au sein de la communauté de communes Ouche et Montagne (CCOM)



Communauté de Communes Ouche et Montagne

Après une phase de diagnostic en 2021, les besoins du territoire ont été identifiés. **Début 2022, les élus de la CCOM, ont validé le projet de la ressourcerie.** 3 ateliers et 7 évènements ont été organisés par le PES 21 afin de réfléchir sur la faisabilité technique du projet. Les ateliers ont réuni une quinzaine de participants : ils ont travaillé sur les activités de la ressourcerie, les moyens nécessaires, le modèle économique, etc.



Avec l'appui de la communauté du Générateur, le PES 21 a organisé **trois visites apprenantes** entre avril et juillet 2022 à destination des élus et agents de la CCOM. Ces visites ont été sources d'échanges et d'apprentissages, avec les visites de **la Recyclade à Dijon, Rebon à Mâiche et la Californie à Toucy.**



Entretien avec Arnault LEMAIRE - Vice-Président du Conseil communautaire Ouche et Montagne, délégation Développement économique et Tourisme



Pour quelles raisons avez-vous sollicité le GBFC?

Nous avions besoin de réaliser un **diagnostic du territoire**. On s'est rapprochés du PES 21, qui nous a accompagné sur ce diagnostic et a identifié les **besoins du territoire**. Il nous accompagne dorénavant sur le **long terme**, via la **création d'activités dans notre communauté de communes** avec la démarche du Générateur.

Comment se déroule l'accompagnement?

La première phase était le **diagnostic**. Ensuite, une quinzaine de projets ont été identifiés et celui de la ressourcerie a été retenu. Ce projet est en phase de construction. Nous avons fait des **ateliers avec les habitants** pour **co-construire le projet** : par exemple, 6 ateliers en 6 mois entre octobre 2022 et mars 2023 se sont tenus.

La phase suivante est celle de la **création** : le Pôle continue de nous aider pour créer l'activité.

Quelle est la plus-value du GBFC, selon vous ?



Le PES21 a un véritable réseau et travaille avec de nombreux partenaires. Le Pôle s'est appuyé sur d'autres projets de ressourcerie !

LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL DU GENERATEUR BFC

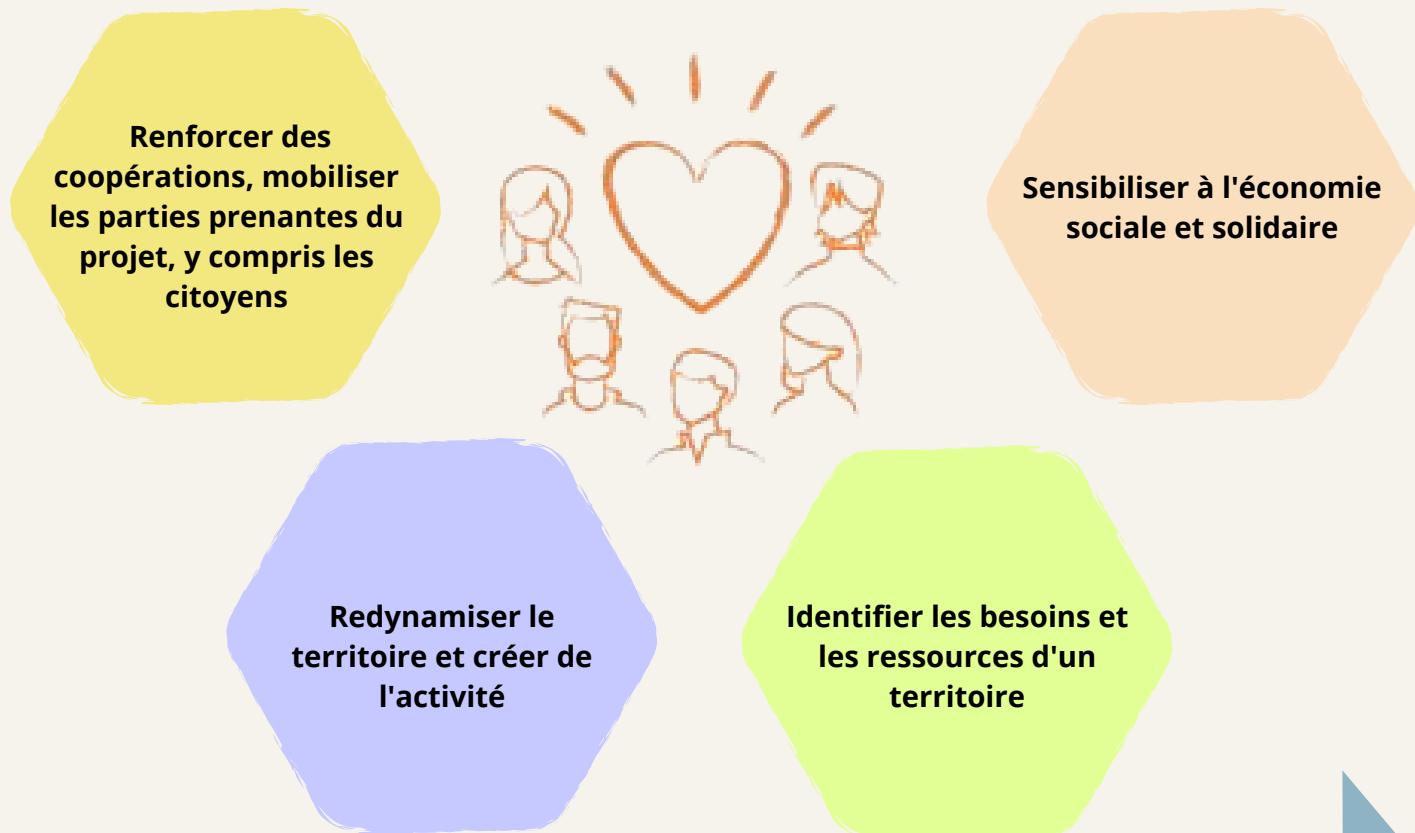


Le dispositif du GBFC, créé en **2016**, a fait l'objet d'une évaluation de son impact social, accompagnée par le cabinet Ellyx. Cette démarche permet de mesurer l'impact du GBFC dans la transition des territoires.

Depuis 2016 :



Les effets démontrés du Générateur :



SENSIBILISATION ET FORMATION

Les actions d'accompagnement du Pôle sont indissociables de la formation et de la sensibilisation sur le terrain des actuels et futurs acteurs de l'ESS sur le territoire. Dans la filiation de l'éducation populaire, nos interventions valorisent les savoirs faire et savoirs être des participants et s'adressent à tous les publics désireux de mieux connaître l'ESS, de s'investir dans ce secteur, de même qu'aux porteurs de projet et aux responsables de structures de l'ESS en activité, recherchant des compétences spécifiques.

Dans cette dynamique, et afin de toucher de nouveaux publics, nous avons débuté en 2022 notre collaboration avec la MJC Centre Social la Maison Phare à Fontaine Les Dijon.

Les universités populaires :



Organisées à Fontaine d'Ouche par la MJC La Maison Phare, en partenariat avec le PES 21, la LDH et ATTAC, ces rendez-vous sont des espaces d'échange et de réflexion où chacun peut apporter son point de vue et confronter ses idées autour de thématiques actuelles : pouvoir d'achat, guerre en Ukraine, villes connectées, laïcité, économie circulaire, capitalisme et environnement ... Autant de sujets abordés en 2022 lors de 11 universités populaires réunissant environ 370 participant·es.



Notre offre de formation répond par ailleurs aux demandes de centres de formation et universités pour former des stagiaires sur les métiers du travail social (IRTESS et IRTS), les dirigeants de structures sportives et d'éducation populaire (FRANCAS). Nous avons également débuté une nouvelle action avec l'IUT de Dijon-Auxerre pour former des étudiants de 2ème année de Licence GEA et accompagner des cas pratiques.

Nous accompagnons plus spécifiquement les porteurs de projet en leur proposant une offre de formation avec les ateliers "Paroles d'Experts", co-organisée avec BGE Perspectives, la CAE, la Coursive, à Dijon. 36 ateliers ont été réalisés en 2022.



Crédit photo Maison Phare

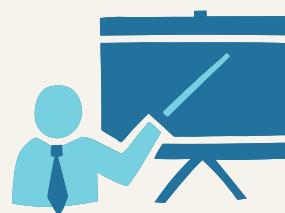
Une offre complémentaire d'ateliers est également organisée dans le cadre de notre activité d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise : Émergence. (cf. page 8).

RETOUR EN CHIFFRES SUR L'ANNÉE 2022



9 formations :

IRTESS (CAFDES, EJE, AS),
IRTS, UB, Francas, IUT Dijon-Auxerre



10 ateliers :

CRDVA, Paroles d'Experts
5 RV Voisins / Voisines

L'INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES



Le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES) (1) a mené en 2021-2022 en partenariat avec le PES 21 et ses membres une recherche action participative : l'innovation sociale au service du développement économique territorial vers une transition écologique et solidaire. Une communauté apprenante d'une quinzaine de participant·es a réalisé **5 visites apprenantes (Normandie, Nord Pas de Calais, Occitanie, Dijon et Paris)** et a coproduit des connaissances utiles pour l'action autour de 2 axes :

- **observer et capitaliser les savoirs et les pratiques autour de notions-clés**, de plus en plus diffusées dans le monde économique, l'ESS et la société : innovation sociale, coopération territoriale, citoyenneté économique, transition écologique, co-construction des politiques publiques ...
- **consolider et expérimenter les pratiques des membres du MES d'animation et de coopération territoriale et mettre en liens les initiatives solidaires.**

Finalisée en 2022, la phase 1 de la recherche-action du MES a permis de construire une communauté apprenante au sein du mouvement afin de capitaliser les savoirs acquis par les membres dans l'animation et l'accompagnement d'écosystèmes territoriaux. A la suite de ces visites, de plusieurs séminaires et d'une journée acteurs chercheurs, **un rapport de recherche a été réalisé incluant 13 fiches** de capitalisations allant de l'accompagnement des initiatives solidaires à la coopération territoriale, la co-construction de l'action publique et la transition écologique citoyenne (2).

(1) : <https://www.le-mes.org/>

(2) : Rapport de synthèse: https://www.le-mes.org/IMG/pdf/synthese_radist.pdf



Lancement de l'ouvrage "l'Economie Solidaire en Mouvement"

A l'occasion de son 20ème anniversaire, le Mouvement pour l'économie solidaire a lancé la publication d'un ouvrage pour valoriser ce que l'économie solidaire a produit au cours de son histoire.

Depuis l'appel **Pour une économie solidaire publié dans Le Monde le 18 octobre 1995**, 27 ans se sont écoulés et les initiatives citoyennes solidaires se sont répandues et structurées dans une économie solidaire en mouvement.

L'économie solidaire a su innover dans de nombreux domaines de l'activité humaine, se structurer sur les territoires et dans de nombreuses filières, traverser les pays et les continents.

Cette mise en récit d'une dynamique de transformation de la société à partir de l'engagement de citoyens est devenue **sous la direction de Josette COMBES, Bruno LASNIER et Jean Louis LAVILLE : L'économie solidaire en mouvement**, un ouvrage collectif pour comprendre comment l'économie solidaire contribue à transformer nos vies pour un monde plus solidaire.



LES ACTIONS AVEC LA VILLE ET LA MÉTROPOLE DE DIJON



Animation de la feuille de route métropolitaine de l'ESS

Un travail de concertation a été mené depuis septembre 2021 par la Métropole pour construire une politique publique métropolitaine d'économie sociale et solidaire. Le PES 21 est missionné par la collectivité pour animer avec les acteurs de l'ESS du territoire ces temps de mobilisation et de réflexion collective.

Trois ateliers réunissant plus de 50 acteurs de l'ESS du territoire métropolitain, complétés d'une enquête, plusieurs réunions de coordination avec la collectivité, ont permis d'identifier les besoins et potentiels du territoire, restitués lors d'une réunion le 5 juillet. Ce travail permettra de mieux faire connaître l'ESS sur le territoire ainsi que de structurer une offre de service cohérente pour la population. Ils renforceront les liens entre les acteurs de l'ESS sur le territoire métropolitain.

Des temps d'interconnaissance seront prévus pour la suite du chantier, à l'image de notre visite de l'ESAT de l'ACODEGE (plus bas) et du café de la Maison Phare. Le Pôle a également envoyé une contribution écrite au chantier du projet métropolitain 2022-2030 dans la perspective de mettre en évidence la place que l'ESS peut occuper dans ce projet de territoire (<https://www.metropole-dijon.fr/Dijon-metropole/Le-projet-metropolitain>).



Visite de l'ESAT Acodège en préalable de l'atelier du 5 juillet 2022

Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative (CRDVA)

Accompagnement des Projets et Structures de l'ESS

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or, la Maison des Associations de la Ville de Dijon et l'APSALC 21, le Pôle accompagne les projets solidaires et innovants ainsi que les associations et appuie les porteurs de projets et les structures de l'ESS à la pérennisation de leur activité. Il conseille les associations dans leur organisation interne, développement, formalisation du projet associatif, le montage de projets, modèle économique et recherche de financements, notamment, création d'emploi.

- 15 porteurs de projets et associations ont été accompagnés en 2022 dont 5 dans la création et consolidation de leur emploi.
- 6 formations à destination des associations du territoire

Focus projet accompagné : Asso en Scène

Asso en Scène a pour objectif de promouvoir d'autres associations locales liées aux problématiques environnementales avec des intervenants culturels, dans le cadre d'une éducation populaire joyeuse. Son ambition est de contribuer au dynamisme de la vie culturelle de quartier.



LES TEMPS FORTS DE 2022

Mois de l'ESS, novembre 2022 : Speed meeting "Entreprendre et financer son projet dans l'ESS"

Avec l'appui de la ville de Dijon, le PES 21 a organisé cet évènement qui avait pour objet de soutenir les porteurs de projet, les structures et entreprises de l'ESS en création comme en développement, dans leurs recherches de financement, pérennisation de leur activité et de leur emploi.

18 acteurs de l'accompagnement et du financement de la création d'activité de l'ESS, les fondations et les partenaires publics ont participé à cet évènement, qui s'est tenu sous forme de stands sur l'ensemble de l'après-midi.

Participation de l'État et des collectivités territoriales : Ville de Dijon (Service Vie Associative, Maison des Associations, Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative - C.R.D.V.A.), État (DDEETS, Unité Formation, Emploi, Insertion), Région Bourgogne Franche Comté (Service Sport, Jeunesse et Vie Associative).

Participation des fondations et club d'entreprises : Club Entreprise et Mécénat BFC, Fonds Agir Pour l'Emploi d'EDF, MACIF Fondation ESS, Fondation SNCF, Club des Entrepreneurs de l'ESS de Côte d'Or.



60 participants de Dijon et du bassin métropolitain



Un réseau d'acteurs de l'accompagnement et du financement de projet de l'ESS renforcé.

Défi Pitch "Entreprendre dans l'ESS"

Mardi 29 novembre 2022 avait lieu le Défi Pitch à Dijon. Cette manifestation, co-organisée par le SASTI BFC, l'Adie Bourgogne-Franche-Comté, la CAE Bourgogne, BGE Perspectives et le Pôle d'Economie sociale et solidaire.

10 entrepreneurs, issus des différentes structures ont eu l'occasion de pitcher leur activité en 3 min, devant 60 personnes, au Bistrot de La Scène à Dijon.

Ce sont Delhia Havot, accompagnée par BGE, pour la catégorie Crédit et Ripa Manukian, accompagnée par la CAE, pour la catégorie Emergence qui ont remporté ce Défi Pitch 2022, selon les suffrages du public nombreux.



LES PERSPECTIVES



Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES). Le Pôle poursuivra sa participation au projet de recherche action "L'innovation sociale et citoyenne au service du développement économique des territoires vers la transition écologique et solidaire". Une résidence pédagogique a eu lieu en mars 2023 à la Bergerie de Villarceaux pour créer une mallette pédagogique visant à diffuser les acquis des visites apprenantes (2021-2022). Cette résidence nous a permis de consolider une communauté apprenante d'une vingtaine de personnes, accompagnées de 5 intervenants. (www.le-mes.org).

L'adoption à nos statuts de la Déclaration d'engagement de l'ESS d'ESS France (<https://www.ess-france.org/fr/declaration-dengagement-de-less>) lors de notre AG du 15 juin 2023. Ce texte est l'aboutissement de la mobilisation des acteurs de l'ESS en 2021 dans le cadre de la République de l'ESS, dans lequel le Pôle et le MES se sont investis (départ du Tour de France de la République de l'ESS à Dijon, juin 2021).

Projet associatif 2023-2026. Repoussé à 2023, ce chantier réunira l'équipe bénévole et salariée pour faire le bilan du projet 2018-2022 et définir ensemble nos orientations pour les 4 années à venir. Réflexions sur la citoyenneté économique, liens entre ESS et transition écologique, RSE, renforcement de la vie associative, de multiples sujets de débats pour renforcer notre action dans l'ESS sur notre territoire.

Déployer le Club des entrepreneurs sur le territoire. Le lancement du Club en novembre 2022 ayant été un évènement mobilisateur, nous poursuivrons ces moments conviviaux en ateliers permettant aux structures de l'ESS et aux porteurs.ses de projet d'échanger, de réseauter et de trouver des réponses à leurs problématiques.

Projet de feuille de route métropolitaine de l'ESS: en 2023 nous poursuivrons l'accompagnement de ce projet dans l'optique de donner de la lisibilité à l'ESS dans les politiques publiques métropolitaines, avec l'apport de notre expertise, de celle des acteurs de l'ESS locaux et du RTES (1). Le Pôle jouera également un rôle d'animation de réseau sur le territoire.

Assurer la stabilité financière à moyen terme, renforcer les outils de pilotage et consolider la trésorerie (2023-2025).

Vie associative et bénévole, vie d'équipe. Après une année 2022 de turn over, nous consacrerons davantage de temps à l'accompagnement des bénévoles et des administrateurs.rices, du temps pour la formation et l'intégration des nouveaux salariés, et organiserons des évènements conviviaux et rassembleurs. Le futur projet associatif réinterrogera la valorisation des bénévoles dans les actions menées par le PES21.

(1) Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire





PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE



12 av. Gustave Eiffel
21000 Dijon



03.80.50.90.47

contact@pole-economie-solidaire21.org

www.pole-economie-solidaire21.org

NOS PARTENAIRES



Cofinancé
par l'Union
européenne



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

